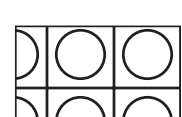
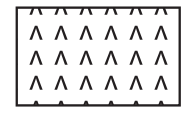
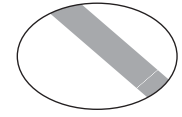


	limite de zone
	secteur à projet (en application de l'article L123-2a)
	espace boisé classé
	emplacement réservé
	exploitation agricole
	cheminement protégé au titre du L123-1 6°
	bâtiment ou élément remarquable protégé au titre du L123-1 7° ferme, pompe, croix, lavoir, mare...)
	jardin protégé au titre du L123-1 7°
	nouvelle construction non dessinée au cadastre
Risques : (source BRGM, DDE et commune)	
	marnières ou carrières recensées
	cavité naturelle (perte hydrologique)
	secteur ayant fait l'objet d'une forte exploitation de marnières
	zone inondable

N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	REF. CADASTRALES	SUPERFICIE
1	Aménagement du carrefour du CD 24 et du CD 140	Département	section F n° 212 section MZ n° 16	2 650 m²
2	Elargissement du CD n° 319-2 au lieu dit "Belle-Salle"	Conseil Général	section D n° 531 - 532 - 76 559 - 560 section ZK n° 20 - 21 - 36	592 m²
3	Elargissement du CD n° 319	Commune	section D n° 157 - 158 - 439 504 - 505 - 598 - 599 section ZK n° 14 - 15 - 20	7 700 m²
4	Accès à la zone 1 AU	Commune	section ZK n° 44 - 45 et 52	3 550 m²
5	Aménagement carrefour à Laudigerie	Commune	/	550 m²
6	Réalisation d'un cheminement piéton sur l'ancienne voie ferrée	Communauté de communes	/	9,20 ha
7	Réalisation d'un cheminement piéton sur l'ancienne voie ferrée	Communauté de communes	/	4,10 ha
8	Réalisation d'un cheminement piéton pour accès à la forêt	Commune	/	700 m²
9	Extension de la station d'épuration	Commune	/	5 700 m²
10	Réalisation d'un parking paysagé	Commune	/	390 m²
11	Réalisation d'un chemin piéton	Commune	/	950 m²